

Via Nazionale, 9 - 12010 - S. Defendente di Cervasca (CN) - Italie
Tél : +39 0171 614111
www.merlo.com – info@merlo.com
Numéro de TVA/Numéro de sécurité sociale : 03078670043
Inscription à la Chambre de commerce de Cuneo n. REA CN-260677
Capital social : 15 000 005,00 euros entièrement versés

Termes d'utilisation et licence d'utilisation utilisateur

Introduction : L'objet de ce document (« Termes de service ») est de réglementer le contrat de licence non exclusive et non transférable pour l'utilisation des services fournis par l'application logicielle appelée Merlo Mobility, ci-après dénommée le « Portail ». Le portail est une application pour appareils mobiles qui permet à l'utilisateur d'accéder et d'interagir avec une série de services et de fonctionnalités offerts par Merlo. Parallèlement, le service est également accessible via un portail web dédié, permettant à l'utilisateur de profiter des mêmes fonctionnalités via une interface web optimisée.

1. PARTIES

Fournisseur de la plate-forme : Merlo S.p.A. dont le siège social est situé Via Nazionale, 9, 12010, S. Defendente di Cervasca (CN), Italie, C.F./N° TVA 03078670043, inscrite au registre des sociétés sous le n° CN-260677, en la personne de son représentant légal *pro tempore*, (ci-après également dénommé « Merlo » ou « Fournisseur »).

Utilisateur : L'entité juridique qui utilise le portail dans le cadre de son activité entrepreneuriale, commerciale, artisanale ou professionnelle. Si l'utilisateur est une personne morale, une société ou une autre entité, toute activité réalisée sur le portail - y compris l'acceptation de ces termes de service - est effectuée par une personne autorisée à agir en son nom et pour son compte.

Propriété des machines : Ce terme se réfère à la disponibilité juridique des machines en faveur du propriétaire ou du preneur de crédit-bail (*leasee*), telle qu'elle résulte des documents d'achat ou du contrat de crédit-bail. Les parties autres que celles indiquées ci-dessus ne pourront être considérées comme propriétaires qu'après vérification et confirmation par Merlo, qui se réserve le droit de demander les pièces justificatives pertinentes.

2. RÔLE DES MEMBRES AGRÉÉS

- 2.1. L'utilisateur reconnaît et accepte que certaines activités accessoires à l'utilisation du portail puissent être effectuées par les membres agréés de Merlo. Cette catégorie comprend l'Atelier Agréé, le Distributeur, l'Importateur ou la Filiale de Merlo expressément autorisés à utiliser la plateforme.
- 2.2. Ces personnes, bien qu'elles ne soient pas des parties dans le contexte de ce contrat de licence, peuvent être chargées par le fournisseur de la gestion commerciale du service - y compris la promotion, la vente et l'activation initiale - ainsi que de l'assistance opérationnelle et technique liée à l'utilisation du portail, y compris la fourniture du code QR, l'assistance à l'activation et, le cas échéant, la gestion du transfert de propriété en cas de cession du véhicule.
- 2.3. Les membres agréés ont accès à une section réservée du portail, qui est également visible par le fournisseur, ce qui leur permet de consulter les données opérationnelles des véhicules enregistrés. Cet accès est principalement destiné à la gestion de la relation après-vente et peut être utilisé, entre autres, pour faciliter l'évaluation de l'application de la garantie, programmer les interventions du service technique, faciliter le diagnostic à distance et améliorer l'efficacité des activités de l'atelier et des pièces détachées.
- 2.4. Il est entendu que les membres agréés n'ont ni accès aux paramètres de fonctionnement du véhicule ni la faculté d'intervenir dans ces paramètres de fonctionnement du véhicule, c'est-à-dire toutes les configurations qui affectent directement le fonctionnement du véhicule, telles que - mais sans s'y limiter - les fonctions de géorepérage, l'inhibition de l'allumage, les télécommandes ou d'autres paramètres qui limitent ou modifient les performances des machines.
- 2.5. Les membres agréés s'engagent à agir uniquement conformément aux instructions fournies et aux accords conclus avec le fournisseur, et à s'abstenir de fournir à l'utilisateur des informations ou des garanties qui diffèrent des dispositions de ces termes d'utilisation.

3. OBJET

- 3.1. Le fournisseur fournit à l'utilisateur un service d'informatique dématérialisée (cloud computing) pour l'accès et l'utilisation du portail.
- 3.2. Le portail offre aux utilisateurs enregistrés et non enregistrés la possibilité d'accéder à son contenu et de le consulter. Cependant, pour les utilisateurs non inscrits, l'expérience d'utilisation est limitée : ils

auront principalement accès à la présentation du service, à des exemples d'utilisation et à une vue d'ensemble des fonctionnalités du portail, y compris en visualisant des véhicules de démonstration, inclus dans le portail à des fins d'illustration uniquement.

- 3.3. L'utilisateur enregistré peut, dans le respect des termes de service et économiques éventuellement convenus avec le fournisseur, ou par l'intermédiaire du membre agréé, accéder au portail et, outre le consulter et en visualiser le contenu, effectuer les activités suivantes (en plus de celles qui pourraient être mises en œuvre à l'avenir) en relation avec certains types de machines dont il est propriétaire et qui sont fabriqués par Merlo :

- identification et association utilisateur-machine (possibilité d'associer un utilisateur spécifique à un véhicule) ;
- données requises dans le portail (section consacrée à la collecte et à l'affichage des performances du véhicule) ;
- informations sur le coût du véhicule (détails concernant le coût du véhicule, divisés en coûts fixes et variables, valeur de revente, coût annuel total) ;
- analyse des données (fonctionnalité permettant d'afficher et d'analyser partiellement les données collectées à partir du véhicule) ;
- statistiques du véhicule (analyses et statistiques détaillées concernant l'utilisation et les performances du véhicule) ;
- notifications de problèmes du véhicule (possibilité d'envoyer des notifications à l'utilisateur en cas de problèmes détectés sur le véhicule) ;
- communication avec le réseau Merlo (possibilité d'envoyer des courriels directement au membre agréé chargé de traiter les questions de garantie) ;
- planificateur intégré (fonction qui gère les échéances relatives à la garantie, aux révisions et permet à l'utilisateur de prendre des rendez-vous en envoyant une demande par courriel au membre agréé concerné) ;
- verrouillage du moteur (démarrage/arrêt : dispositif de sécurité qui permet d'empêcher le véhicule de démarrer) ;
- gestion SIM (possibilité d'activer ou de désactiver la SIM du véhicule, si l'on décide d'interrompre le service).

- 3.4. Il convient également de noter que certains utilisateurs, travaillant professionnellement dans le secteur de la location, peuvent être autorisés - à la seule discrétion du Fournisseur - à accéder au Portail de manière simplifiée, par l'attribution directe d'identifiants et de flotte d'entreprise, sans qu'il soit nécessaire d'utiliser le code QR. Outre les services habituellement fournis aux utilisateurs enregistrés, des fonctionnalités supplémentaires sont mises à leur disposition, telles que des outils de diagnostic avancés, le suivi et la gestion après-vente des véhicules attribués. Ces activités sont réalisées par le biais d'une interface dédiée au sein du portail, spécialement configurée en fonction des besoins opérationnels spécifiques. En tout état de cause, les personnes ainsi autorisées conservent le statut d'utilisateur en vertu de ces termes de service et ne peuvent opérer que dans les limites des autorisations reçues du fournisseur.

- 3.5. Il convient de noter que le fournisseur pourrait mettre à jour les activités accessibles via le portail, en ajoutant, en supprimant ou en modifiant la liste visée au point 3.3., étant entendu que le fournisseur n'a aucune obligation de mettre à jour et de développer le portail, ni de maintenir actives les fonctionnalités énumérées. Toutefois, en cas de modifications fonctionnelles importantes, de nature à affecter sensiblement l'utilisation du service par l'utilisateur, le fournisseur s'engage à en informer l'utilisateur par l'intermédiaire du portail lui-même ou d'autres voies officielles.

- 3.6. Ces termes de service sont considérés comme effectifs à partir du moment où l'utilisateur se connecte ou utilise le portail pour la première fois.

4. DURÉE DU CONTRAT

- 4.1. La durée du contrat est celle convenue entre les parties au moment de l'activation du service.
- 4.2. Si les parties ont prévu une durée indéterminée, ou si elles n'ont pas spécifié de durée, les parties ont le droit de résilier à tout moment, avec un préavis d'au

Via Nazionale, 9 - 12010 - S. Defendente di Cervasca (CN) - Italie
Tél : +39 0171 614111
www.merlo.com – info@merlo.com
Numéro de TVA/Numéro de sécurité sociale : 03078670043
Inscription à la Chambre de commerce de Cuneo n. REA CN-260677
Capital social : 15 000 005,00 euros entièrement versés

moins 30 (trente) jours, à communiquer par écrit de la manière indiquée sur le portail ou par le biais des voies de contact officielles.

- 4.3. Le fournisseur a le droit de résilier le présent contrat à tout moment, avec un préavis d'au moins 90 (quatre-vingt-dix) jours, devant être communiqué par écrit à l'utilisateur par les voies officielles ou par le biais d'un avis sur le portail. Il est entendu que le préavis court à partir de la date de la communication et que, jusqu'à la résiliation, le service est garanti dans les limites de ces termes de service.

5. FOURNITURE DU SERVICE

- 5.1. L'utilisateur reconnaît que le fournisseur pourrait communiquer des informations sur l'état du service principalement par l'intermédiaire du portail ou du site web merlomobility.merlo.com. Ces communications doivent être considérées comme une aide complémentaire à l'utilisation du portail.
- 5.2. L'âge minimum pour la création d'un profil d'utilisateur (et dans tous les cas pour utiliser les services offerts par MERLO même en tant qu'utilisateur non enregistré) est de 18 ans.
- 5.3. Pour la création d'un profil enregistré, il est indispensable de fournir une adresse électronique valide. Le fournisseur décline toute responsabilité en cas de perte ou d'inaccessibilité de l'adresse électronique associée au profil par l'utilisateur. L'utilisateur est tenu d'informer rapidement le fournisseur de tout changement d'adresse électronique. Le fournisseur n'est pas responsable des problèmes liés à l'accès au portail en raison de l'absence de mise à jour ou de la saisie incorrecte de l'adresse électronique.
- 5.4. L'utilisateur est également responsable des informations d'identification fournies pour l'accès au portail. Il/Elle s'engage à ne pas divulguer, céder ou permettre à des tiers d'utiliser les clés d'accès ainsi générées et à les conserver avec le plus grand soin et la plus grande diligence, étant la seule personne autorisée à y accéder et l'unique responsable de leur conservation et de leur utilisation.
- 5.5. Si le véhicule peut être associé au portail, l'utilisateur enregistré pourra le connecter à son profil pour accéder aux services disponibles. À cette fin, l'utilisateur doit saisir le numéro de châssis du véhicule et scanner le code QR correspondant, conformément aux instructions fournies au moment de la livraison.
- 5.6. Si l'utilisateur décide de céder son véhicule à une autre personne, il doit remettre le code QR au nouveau titulaire et éliminer en temps utile l'association avec le véhicule du portail en utilisant l'application prévue ou en demandant la dissociation à un membre agréé Merlo. Ce dernier fournira également une assistance technique au nouveau titulaire, vérifiera la documentation prouvant la propriété et, si nécessaire, contactera l'utilisateur pour confirmer le transfert. Si l'utilisateur n'effectue pas cette désassociation, le fournisseur, à la demande du nouveau titulaire et après vérification, a la faculté à procéder lui-même à la désassociation.
- 5.7. En cas de perte du code QR, l'utilisateur est tenu d'en informer le fournisseur sans délai. L'utilisateur confirme qu'il est entièrement responsable de la garde du code QR, qu'il est le seul autorisé à l'utiliser et qu'il garantit la protection de son intégrité et la confidentialité des données qu'elle contient.
- 5.8. L'utilisateur accepte et reconnaît, dès à présent, que toute utilisation et opération du portail (connexion, modification, demande de service, insertion de contenu, enregistrement de données ou autre) qui seront réalisées avec ses clés d'accès sont imputables à lui/elle-même.
- 5.9. En ce qui concerne l'attestation de toutes les opérations effectuées à partir de son profil, l'utilisateur accepte que ce ne seront que les logs sur les serveurs de Merlo qui feront foi.
- 5.10. Le fournisseur se réserve le droit de vérifier de manière aléatoire et/ou au moyen de recherches par mots-clés et/ou d'outils automatisés dans sa base de données que l'utilisation du portail est effectuée dans le respect des ces termes de service.

6. GESTION ET RÉSILIATION DU PROFIL D'UTILISATEUR

- 6.1. L'utilisateur peut demander l'annulation de son profil sur le portail en envoyant sa demande via le portail lui-même. Toute autre méthode ne sera recevable que pour des raisons documentées qui empêchent l'annulation via le portail et sera en tout état de cause examinée au cas par cas et pourra faire l'objet d'une vérification supplémentaire de la part du fournisseur.

- 6.2. Il est entendu qu'après la suppression du profil, le fournisseur n'aura aucune obligation de conserver les données, les informations et les contenus enregistrés par l'utilisateur sur le portail et n'est en aucun cas responsable de tout dommage, altération, perte, même partielle, de ceux-ci.

- 6.3. Dans un délai de six mois à compter de la date de suppression du profil, le fournisseur supprimera définitivement toutes les données et les informations enregistrées et stockées par l'utilisateur. Ce délai peut être plus long s'il existe des exigences contractuelles (par exemple, pour gérer les activités de service en cours) ou légales (par exemple, en tant que reçu fiscal).

- 6.4. À l'exception d'une faute intentionnelle ou d'une négligence grave, le fournisseur n'est pas responsable des données, des informations et des contenus supprimés du compte de l'utilisateur et rendus irrécupérables, que ce soit au cours de la fourniture du service ou lors de sa résiliation.

7. ACCÈS AU SERVICE ET INFRACTIONS ÉVENTUELLES.

- 7.1. Dans le cadre de l'exécution de ses obligations contractuelles et afin de garantir un service conforme aux normes de sécurité et de qualité, le fournisseur se réserve le droit de restreindre, de suspendre ou d'empêcher l'accès au portail dans les cas suivants :
- en cas de violation par l'utilisateur de ces termes de service ;
 - en cas d'utilisation du portail non conforme aux objectifs définis dans ces termes de service ;
 - dans d'autres circonstances exceptionnelles, déterminées à la discrétion du fournisseur, toujours dans le respect des obligations contractuelles et de la réglementation applicable.
- 7.2. Les activités suivantes sont en tout état de cause interdites et pourront entraîner l'inhibition de l'accès au portail :
- les activités de scraping de données (c'est-à-dire l'extraction en série de parties de la base de données contenue dans les services offerts par le fournisseur, y compris les bases de données des utilisateurs, les cartes, etc.) ;
 - les activités de réutilisation (également non sérielle) des contenus des services offerts par le fournisseur sur d'autres plateformes (également par « embedding et/ou deep linking ») ;
 - les activités qui impliquent ou pourraient impliquer une surcharge intentionnelle des ressources informatiques du fournisseur ;
 - les activités impliquant la décompilation de code ou, en tout état de cause, la réutilisation non autorisée de logiciels utilisés par le fournisseur ;
 - les activités de contournement des mesures de sécurité informatique.

8. OBLIGATIONS DE L'UTILISATEUR

- 8.1. L'utilisateur est tenu d'accéder au portail et de l'utiliser exclusivement pour des finalités légales et légitimes, avec la plus grande diligence, dans le strict respect des lois et des règlements en vigueur, ainsi que des dispositions des ces termes de service et du manuel d'instructions, mis à disposition par le fournisseur au moyen des voies officielles, sans porter atteinte aux droits et aux intérêts du fournisseur et de tiers.
- 8.2. L'utilisateur, en tant qu'utilisateur unique et exclusif du portail, est le seul responsable de toute opération effectuée dans le cadre de l'utilisation et de la gestion de son compte, y compris le téléchargement/l'importation et l'utilisation de ses propres contenus ou de ceux de tiers. L'utilisateur est responsable du contenu des informations, des paramètres, des textes, des contenus multimédias et des données enregistrés, stockés et transmis par l'intermédiaire du portail.
- 8.3. En vertu de ce qui précède, l'utilisateur dégage le fournisseur de toute responsabilité découlant des opérations effectuées dans le cadre de l'utilisation du portail, des contenus téléchargés et de l'utilisation desdits contenus, s'engageant à indemniser le fournisseur en cas de litige, de demande d'indemnisation ou de tout autre type de réclamation formulée par des tiers, y compris tout dommage direct ou indirect causé à des personnes ou à des biens.

9. OBLIGATIONS DU FOURNISSEUR

- 9.1. Bien que le fournisseur s'engage à garantir le fonctionnement du portail sans interruption 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, conformément à ces

Via Nazionale, 9 - 12010 - S. Defendente di Cervasca (CN) - Italie
Tél : +39 0171 614111
www.merlo.com – info@merlo.com
Numéro de TVA/Numéro de sécurité sociale : 03078670043
Inscription à la Chambre de commerce de Cuneo n. REA CN-260677
Capital social : 15 000 005,00 euros entièrement versés

termes de service, il n'est pas tenu d'en garantir le service, car des inefficacités ou des erreurs liés au portail peuvent survenir.

- 9.2. Le fournisseur reste totalement étranger à l'activité de l'utilisateur et n'est soumis à aucune obligation de contrôle de l'utilisation du portail par l'utilisateur. Par conséquent, il n'est pas tenu responsable de l'exactitude ou de la véracité des données relatives aux profils d'emploi figurant sur le portail et reçues par le fournisseur.
- 9.3. Le fournisseur n'est pas responsable des données, des informations et des contenus saisis, transmis ou traités par l'utilisateur sur le portail en général, ni de l'utilisation du portail par ce dernier, et se réserve le droit de prendre toute initiative et action pour protéger ses propres droits et intérêts et ceux de tiers, y compris la communication aux parties concernées des données utiles à l'identification de l'utilisateur.
- 9.4. Le fournisseur peut mettre à jour le portail au fil du temps, étant entendu que le fournisseur n'a aucune obligation de le mettre à jour et de développer ultérieurement. Le fournisseur n'est pas tenu d'informer l'utilisateur des mises à jour et des révisions apportées au portail, à moins qu'il ne s'agisse de changements fonctionnels pertinents qui affectent de manière significative l'utilisation ou la configuration des services. Toutes les clauses de ces termes de service s'appliqueront au portail ainsi mis à jour ou révisé, à moins que des variations ou des intégrations ne s'y appliquent, et seront communiquées à l'utilisateur conformément aux termes prévus par la clause 17.
- 9.5. À l'exception de toute faute intentionnelle ou d'une négligence grave, le fournisseur n'est en aucun cas responsable de la perte ou de l'endommagement des données, des informations et du contenu du portail dans le cadre de l'assistance et de la prestation de services supplémentaires susmentionnés.
- 9.6. Sauf accord écrit contraire, le fournisseur n'est pas tenu de fournir à l'utilisateur une assistance relative à l'utilisation du portail, à la formation pour son utilisation et/ou pour l'utilisation des mises à jour et des révisions.
- 9.7. Le fournisseur n'est pas responsable des activités effectuées par les membres agréés en contradiction avec ces termes de service, qui restent effectuées par ces derniers en leur qualité d'indépendants.

10. NIVEAUX DE SERVICE

- 10.1. L'utilisateur accepte que le service du portail puisse être temporairement suspendu pour des interventions techniques, de maintenance, de mise à jour ou en raison de l'évolution technologique des composants matériels et logiciels. Ces changements peuvent affecter les caractéristiques techniques, les systèmes et les ressources du portail.
- 10.2. En relation avec les dispositions de la clause précédente, et bien qu'il n'y soit pas obligé, le fournisseur s'engage, dans la mesure du possible, à notifier à l'utilisateur les suspensions prévues et les changements importants apportés au portail. L'utilisateur comprend que, dans des circonstances particulièrement urgentes, ces notifications peuvent ne pas être fournies. Néanmoins, le fournisseur mettra toujours en œuvre toute action afin de fournir la meilleure expérience possible à l'utilisateur.
- 10.3. Le fournisseur ne garantit pas l'adéquation du portail aux objectifs spécifiques de l'utilisateur.
- 10.4. Le fournisseur ne garantit pas que la fourniture du service et le fonctionnement du portail seront ininterrompus ou exempts d'erreurs ou dans toutes les combinaisons d'utilisation possibles, ni qu'il sera possible de remédier à toutes les erreurs ou à tous les défauts.

11. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- 11.1. L'utilisateur est tenu d'utiliser le portail dans le respect des droits de propriété intellectuelle du fournisseur et/ou de tout tiers utilisés ou en tout cas utilisables sur le portail.
- 11.2. Ces Termes de service n'impliquent pas le transfert à l'utilisateur de droits de propriété concernant le portail et les dispositifs/logiciels qui le composent et permettent son fonctionnement. Le fournisseur est le seul titulaire des droits de propriété, y compris des droits de propriété intellectuelle, du portail et des dispositifs/logiciels qui le composent et permettent son fonctionnement, ainsi que des droits moraux et des droits d'utilisation économique, y compris le droit de reproduire, de traduire, d'adapter, de transformer, de modifier et de distribuer sous quelque forme que ce soit et sans aucune limitation, y compris la vente

et la location de copies et de versions modifiées ou mises à jour du portail. Le fournisseur (en collaboration avec ses fournisseurs, le cas échéant) reste propriétaire de tous les codes objets et codes sources du portail, ainsi que de tous les éléments, les composants, les applications, les versions, les développements, les mises à jour et les logiciels liés au portail ou dérivés de celui-ci, qui peuvent être utilisés par l'utilisateur par l'intermédiaire du service.

- 11.3. Ces Termes de service ne confèrent à l'utilisateur aucun droit ou titre définitif sur le portail. Sauf accord écrit contraire, l'utilisateur ne peut en aucun cas céder, sous-licencier ou permettre le traitement, le transfert ou la mise à disposition du portail à des tiers, que ce soit à titre onéreux ou gratuit. L'utilisateur ne peut pas reproduire, traduire, adapter, transformer, modifier le portail ou une partie de celui-ci, ni provoquer ou permettre sa décompilation ou son désassemblage, ni charger des tiers d'effectuer de telles activités. L'utilisateur ne peut pas non plus faire de copies de sauvegarde ou d'archivage du portail, car il n'est pas techniquement nécessaire de créer des copies locales afin d'utiliser le service.
- 11.4. Toutes les techniques, tous les algorithmes et toutes les procédures contenus dans le portail et la documentation y afférente sont des informations confidentielles appartenant au fournisseur.
- 11.5. Toutes les marques déposées et non déposées relatives au portail et au fournisseur restent la propriété exclusive de ce dernier, sans que l'utilisateur ne tire un quelconque droit de l'acceptation de ces termes de service.
- 11.6. Dans le cas où le fournisseur aurait connaissance d'une utilisation abusive du portail ou d'une violation des interdictions énoncées dans le présent article, il pourra résilier le présent contrat, sans qu'une mise en demeure ne soit nécessaire, avec le droit de réclamer des dommages et des intérêts pour les préjudices subis.

12. RÉSILIATION DU SERVICE

- 12.1. Le fournisseur se réserve l'entière discrétion pour le développement, la mise à jour et la maintenance du Portail, sans aucune obligation contractuelle à cet égard, ni pour le maintien en état d'activité ou de disponibilité dans le temps.
- 12.2. À cet égard, le fournisseur peut suspendre ou mettre fin aux activités de développement et de maintenance du portail à tout moment, même sans préavis, sans que cela ne constitue une rupture de contrat ou ne donne lieu à un quelconque droit à compensation ou à indemnisation de la part de l'utilisateur.
- 12.3. Il est entendu que si le Fournisseur a l'intention de cesser complètement de fournir le service à travers le portail, cette cessation sera communiquée avec un préavis d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours, à travers le portail lui-même ou par une autre voie officielle, et sera considérée comme l'exercice du droit de rétractation prévu à l'art. 4.3. Même dans ce cas, la cessation du service ne peut en aucun cas être considérée comme une rupture de contrat, ni donner lieu à un quelconque droit à compensation ou à indemnisation de la part de l'utilisateur.
- 12.4. Après la cessation du service, le fournisseur n'aura aucune obligation de conserver les données, les informations et les contenus enregistrés par l'utilisateur sur le portail et n'est en aucun cas responsable de tout dommage, d'altération, de perte, même partielle, de ceux-ci.
- 12.5. Six mois après la date de cessation du service, le fournisseur supprimera définitivement toutes les données et les informations enregistrées et stockées par l'utilisateur. Le fournisseur ne sera en aucun cas et pour aucune raison responsable des données, des informations et des contenus supprimés du compte de l'utilisateur et rendus irrécupérables.

13. RÉMUNÉRATIONS ET PAIEMENT

- 13.1. L'accès au portail est soumis au paiement d'une redevance, conformément aux termes, aux modes ou aux informations communiqués séparément par le fournisseur, le membre agréé, ou comme indiqué sur le portail.
- 13.2. Le paiement de la redevance est une condition nécessaire à l'activation et au maintien des services offerts.

14. FORCE MAJEURE

- 14.1. Le fournisseur ne sera pas tenu responsable des retards ou de la non-exécution de la prestation de services si ceux-ci sont dus à un cas de

Via Nazionale, 9 - 12010 - S. Defendente di Cervasca (CN) - Italie
Tél : +39 0171 614111
www.merlo.com – info@merlo.com
Numéro de TVA/Numéro de sécurité sociale : 03078670043
Inscription à la Chambre de commerce de Cuneo n. REA CN-260677
Capital social : 15 000 005,00 euros entièrement versés

force majeure, c'est-à-dire à des événements imprévisibles, inévitables ou échappant au contrôle raisonnable du fournisseur, y compris, mais sans s'y limiter, les catastrophes naturelles, les incendies, les inondations, les guerres, les actes de terrorisme, les pandémies, les interruptions des services publics, les grèves, les actes des autorités publiques, les défaillances ou l'indisponibilité du réseau Internet ou des infrastructures de communication.

- 14.2. Pendant la durée de la force majeure, le contrat est réputé suspendu dans ses effets principaux, y compris les obligations de prestation du service par le fournisseur et les obligations de paiement éventuelles de redevances ou de rémunérations, le cas échéant, par l'utilisateur, à l'exclusion de tout effet rétroactif.
- 14.3. Si la cause de force majeure se prolonge pendant une période continue de plus de quatre-vingt-dix (90) jours, l'une ou l'autre des parties a le droit de résilier l'accord avec effet immédiat moyennant une notification écrite envoyée à l'autre partie par les voies officielles.

15. LOI APPLICABLE ET JURIDICTION COMPÉTENTE

Le présent contrat est régi par la loi italienne. Tout litige entre les parties concernant l'interprétation, la validité, l'exécution et la résiliation du présent contrat relèvera de la compétence exclusive du Tribunal de Cuneo, Italie.

16. CONFIDENTIALITÉ

- 16.1. La réglementation des rapports entre les parties en ce qui concerne le traitement des données par le fournisseur, ainsi que par l'utilisateur à travers la Plateforme, est régie par la politique de confidentialité au lien suivant

<https://www.merlo.com/ita/it/privacy-policy/> et le contrat de désignation du sous-traitant externe dans la dernière page de ce document.

- 16.2. En signant cet accord, auquel la politique et la désignation sont réputées être annexées et faire partie intégrante, l'utilisateur accepte les termes et les conditions de cette désignation et reconnaît avoir lu la politique et l'avoir soumise à toutes les personnes qui lui sont liées (employés, contractants, autres personnes) et dont les données peuvent être traitées en vertu de ces termes de service.

17. MODIFICATIONS DES PRÉSENTS TERMES DE SERVICE

- 17.1. Toute modification de ces termes de service sera considérée comme effective à partir du moment où elle est communiquée à l'utilisateur et sans préjudice du droit de l'utilisateur de cesser d'utiliser les services offerts par le fournisseur à partir de ce moment uniquement si les modifications communiquées ont une incidence significative sur les fonctionnalités du portail ou sur les conditions générales d'utilisation du service.
- 17.2. Dans les cas susdits uniquement, l'utilisateur peut exercer son droit de rétractation dans un délai de 10 (dix) jours à compter de la date de notification de la mise à jour. En l'absence de rétractation dans le délai susmentionné, les termes d'utilisation mis à jour sont réputés définitivement acceptés. Si l'utilisateur exerce son droit de rétractation, celui-ci prend effet 30 (trente) jours après la notification correspondante, étant entendu que, dans l'intervalle, le service est fourni aux termes précédemment applicables.

Aux fins de l'article 1341 du Code civil italien, l'utilisateur déclare expressément accepter les clauses suivantes : 3.5. Exclusion de l'obligation du fournisseur de mettre à jour ou de maintenir actives les fonctions du portail. 3.6. Entrée en vigueur automatique du contrat en raison de la conduite inconditionnelle d'acceptation par l'utilisateur. 4.2. Option de résiliation du contrat avec obligation de respecter le délai de préavis contractuel. 4.3. Le fournisseur peut résilier le contrat en donnant un préavis dans les termes prévus. 5.3. Exclusion de la responsabilité du fournisseur en cas de non-gestion, de non-consultation ou de non-contrôle du courrier électronique par l'utilisateur. 5.6. Possibilité pour le fournisseur de procéder de manière autonome à la dissociation du compte de l'utilisateur. 5.8. Imputation automatique à l'utilisateur de toutes les opérations effectuées à l'aide de ses données d'identification. 5.7. Obligation de notifier la perte du code QR. 5.9. Attribution d'une valeur probante exclusive aux journaux générés par le système Merlo. 6.2. Exclusion de la responsabilité du fournisseur pour la perte de données. 6.4. Exclusion de la responsabilité du fournisseur en ce qui concerne les données saisies, gérées ou traitées par l'utilisateur. 7.1. Pouvoir unilatéral du fournisseur de suspendre, de restreindre ou d'empêcher l'accès au portail. 7.2. Activités interdites pouvant entraîner l'interdiction de l'accès au portail. 8.2. Attribution exclusive de la responsabilité à l'utilisateur pour toutes les transactions effectuées sur son compte. 8.3. Exemption et indemnisation préalable en faveur du fournisseur pour toute responsabilité liée à l'utilisation du portail et aux contenus téléchargés par l'utilisateur. 9.1. Exclusion de la responsabilité du fournisseur en cas de dysfonctionnement, d'inefficacité ou d'erreur du portail. 9.2. et 9.3. Exclusion de la responsabilité pour les données et le contenu saisis par l'utilisateur et droit du fournisseur de prendre des mesures unilatérales. 9.5. Exclusion de la responsabilité pour la perte ou l'endommagement de données pouvant survenir lors de l'entretien. 9.7. Exclusion de la responsabilité pour les comportements qui ne sont pas conformes commis par les membres agréés. 10.1. Suspension du service pour les interventions techniques, la maintenance, la mise à jour. 10.3. Exclusion de toute garantie quant à l'adéquation du portail à satisfaire aux objectifs ou aux besoins spécifiques de l'utilisateur. 10.4. Exclusion de la responsabilité pour les erreurs, les défauts ou les interruptions de service, même s'ils ne peuvent pas être corrigés. 11.4. Interdiction à l'utilisateur de faire des copies, des adaptations ou de décompiler, de désassembler ou de sauvegarder le portail, sauf dans les cas expressément autorisés. 11.6. Faculté pour le fournisseur de résilier le contrat dans les cas prévus. 12.1. Le développement, la mise à jour et la maintenance du portail sont laissés à la discrétion du fournisseur. 12.2. Le droit du fournisseur de suspendre les activités de maintenance et de développement, ce qui le libère de toute responsabilité. 12.3. Faculté de cessation du service et exonération de responsabilité qui en découle. 12.4. et 12.5. Obligation pour l'utilisateur d'assurer la conservation de ses données en cas de cessation du service, avec effacement définitif ultérieur par le fournisseur. 14. Clause de force majeure. 15.1. Droit applicable : droit italien. 15.2. Compétence exclusive Tribunal de Cuneo, Italie. 16.1. Acceptation de la politique de confidentialité et du contrat de désignation de sous-traitant externe 17.1. Faculté pour le fournisseur de modifier unilatéralement ces termes. 17.2. Acceptation implicite des modifications à travers conduite inconditionnelle d'acceptation par l'utilisateur.

Contrat conformément à l'art. 28 du Règl. UE 2016/679

Dans le cadre de l'exécution de ce contrat, Merlo peut également traiter des données à caractère personnel pour le compte de l'utilisateur. Dans ces cas, l'utilisateur est le responsable du traitement et Merlo est le sous-traitant conformément à l'art. 28 du Règl. UE 679/2016.

Le traitement effectué par Merlo en vertu du présent contrat concerne :

- objet : gestion d'un service d'informatique dématérialisée pour l'accès et l'utilisation d'un portail qui permet à l'utilisateur de gérer les données d'entretien, de localisation et d'autres données se référant aux machines produites par Merlo ;
- durée : durée du contrat duquel cette politique est une annexe ;

Via Nazionale, 9 - 12010 - S. Defendente di Cervasca (CN) - Italie

Tél : +39 0171 614111

www.merlo.com – info@merlo.com

Numéro de TVA/Numéro de sécurité sociale : 03078670043

Inscription à la Chambre de commerce de Cuneo n. REA CN-260677

Capital social : 15 000 005,00 euros entièrement versés

- catégories de personnes concernées : les données traitées pour le compte de l'utilisateur ne concernent que les données relatives aux machines produites par Merlo ; toutefois, ces données peuvent, dans des cas limités, contribuer à l'identification de l'utilisateur, d'employés, de collaborateurs du client ou d'autres personnes.

En particulier, dans les cas où Merlo traiterait des données à caractère personnel pour le compte de l'utilisateur, la Société est tenue de :

- traiter les données à caractère personnel uniquement dans la mesure nécessaire pour se conformer à ses obligations contractuelles et aux termes du service d'informatique dématérialisée, sauf si le droit de l'Union européenne ou le droit applicable l'exige, auquel cas la Société Merlo sera tenue d'informer l'utilisateur conformément aux dispositions de ce droit ;
- mettre en œuvre, garder et appliquer des mesures techniques et organisationnelles appropriées et suffisantes pour répondre aux exigences de la législation applicable en matière de protection des données ;
- fournir l'assistance et la coopération raisonnablement demandées par l'utilisateur afin de pouvoir remplir ses obligations en matière de données à caractère personnel en vertu de la législation applicable en matière de protection des données, y compris les demandes d'accès, de rectification, d'effacement et de restriction du traitement des données.

Merlo se réserve le droit de facturer à l'utilisateur les coûts raisonnables encourus pour fournir cette assistance et cette collaboration.

Merlo s'engage à notifier à l'utilisateur, par écrit et dans les meilleurs délais, toute violation de données relative aux données à caractère personnel traitées par Merlo dans le cadre du présent contrat, et à fournir à l'utilisateur toute la coopération et l'assistance nécessaires à cet égard.

À la fin de la relation contractuelle, Merlo s'engage à :

- détruire toutes les données à caractère personnel traitées dans le cadre de cette relation dans un délai de six mois à compter de la fin du contrat, sauf en cas d'expiration de la garantie de la machine fabriquée par Merlo (auquel cas certaines données peuvent être conservées dans le but de garantir les services sous garantie et/ou les activités de maintenance effectuées sous garantie).

La Société Merlo est en tout état de cause autorisée à conserver les données pour les obligations légales qui lui incombent.

Sur demande écrite (pas plus d'une fois par an), la Société Merlo est tenue de répondre aux activités d'audit de l'utilisateur, qui ne lui permettent toutefois pas d'accéder aux locaux de l'entreprise pour des activités d'inspection (car ceux-ci contiennent des informations relatives à d'autres clients et leur inspection pourrait exposer des informations couvertes par le secret commercial).

Merlo se réserve le droit de facturer à l'utilisateur les coûts raisonnables encourus pour fournir cette activité d'audit.

En signant le contrat auquel ce document est annexé, l'utilisateur autorise Merlo à désigner des sous-responsables du traitement secondaires, conformément aux principes et aux exigences énoncés dans cette désignation et visés dans le Règl. UE 2016/679 et à communiquer les données au sujets tiers agissant en qualité de Responsables indépendants de traitement, tels que les membres agréés par Merlo (cette catégorie comprend l'Atelier agréé, le Distributeur, l'Importateur ou la Filiale de Merlo expressément autorisés à utiliser la plate-forme) et, en général à tous les sujets publiques et privées auxquelles la communication est requise pour atteindre correctement les finalités correctes conformément au Contrat auquel ce document est annexé.

Vous pouvez à tout moment écrire à privacy@merlo.com pour vous renseigner à propos des modes opérationnels concernant les termes de ce contact.